

FICHE MEDICALE CONCERNANT L'ENFANT

Cette fiche sera conservée par l'éducateur de la catégorie.

Ce dernier la conservera à porté de main afin de contacter les proches au plus vite.

Son but est de permettre au médecin contacté d'urgence par l'éducateur d'avoir de premiers éléments souvent indispensables concernant l'enfant.

En cas de maladie, d'urgence ou d'accident, lequel des deux parents contacter en priorité ?

Second parent :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Numéro de portable :

Numéro de portable :

Téléphone travail :

Téléphone travail :

En cas d'indisponibilité des parents et en cas d'urgence, autre personne à contacter :

Nom :

Prénom :

Numéro de portable :

Téléphone travail :

Le médecin à contacter :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

En cas d'indisponibilité du médecin traitant, second médecin à contacter :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

L'éducateur devra s'en tenir aux médecins mentionnés par les parents.

L'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Allergies :

.....

Médicaments interdits :

Groupe sanguin :

Antécédents chirurgicaux :

.....

Maladies graves :

Antécédents familiaux :

Autres renseignements :

.....

.....

Vaccinations

B.C.G :

Résultats post-vaccinal :

D.T. Polio, Coqueluche :

- 1^{ère} injection :

- 2^{ème} injection :

- 3^{ème} injection :

Hépatite B :

Méningite :

R.O.R :

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE D'URGENCE

En imaginant que les parents soient injoignables ou dans l'impossibilité de se rendre à temps au chevet de leur enfant :

Les parents :

Monsieur et madame :

Adresse :

Numéro de Sécurité Sociale :

L'enfant :

Nom :

Prénom :

L'éducateur :

Confié à Mr Mme ou Melle :

Adresse :

« Nous autorisons le médecin à pratiquer une intervention chirurgicale d'urgence avec anesthésie sur notre enfant »

Recopier l'autorisation ci-dessous :

.....

« Nous autorisons le médecin à procéder à une transfusion sanguine pour notre enfant »

Recopier l'autorisation ci-dessous :

.....

Fait à Le

Signatures

(précédées de la mention « lu et approuvé »)

Du père

De la mère